

SUPERVISER UN CHANTIER DE BÂTIMENT ET DE GENIE CIVIL, MARCHÉ PUBLIC / MARCHÉ PRIVÉ - Présentiel

Cette formation traite de toutes les étapes d'une opération de construction d'un bâtiment et de génie civil ; de sa coordination à de sa gestion technique et économique en passant par le suivi du chantier.

Objectifs opérationnels

- Assurer la coordination des travaux de bâtiment
- Réaliser la gestion technique et économique du chantier

Public Concerné

- Chefs de projets et chargés d'affaires en bureau d'études et d'ingénierie chargés de la supervision des travaux de bâtiment ou de génie civil
- Responsables travaux

Durée

49.00 Heures 7 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Contexte juridique

- Rôle, mission et responsabilités des intervenants : la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, la mission OPC, le contrôle technique, bureau d'études, coordonnateur SPS, titulaire du marché, Groupement Momentané d'Entreprises, sous-traitant
- Mise au point des marchés publics et privés : le contrat, la représentation des parties, la passation des marchés, (privés et publics), l'ordre de priorité des pièces contractuelles, l'avenant contractuel, les OS, focus sur quelques clauses contractuelles
- Réception, garanties et assurances :
 - Réception : définition et caractéristiques, le DOE, absence de volonté de réceptionner du maître de l'ouvrage, réserves, effets de la réception
 - Garanties légales : parfait achèvement, bon fonctionnement, décennale
 - Assurances : responsabilité civile, responsabilité décennale, dommage-ouvrage

Planification prévisionnelle des travaux

- Relations « clients » : délais et contraintes d'utilisation des installations, mise à disposition partielle des ouvrages réalisés, prises en compte des gênes et nuisances
- Plan Général de Coordination (PGC) en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) et les plans particuliers
- Traitement des risques particuliers (amiante)
- Relations techniques entre corps d'état, la coordination technique des travaux
- Réunion de chantier, procès-verbal et constat in situ
- Différents plannings utilisables, lecture et recalage d'un planning

Déroulement du chantier et suivi technique des travaux

- Suivi de la qualité en réalisation
- Réception partielle d'ouvrage et mise à disposition
- Relations fournisseurs, conditions de livraisons
- Coordination technique des travaux

Déroulement du chantier et suivi administratif des travaux

- Ordres de service et avenants, modifications dans la masse ou la nature des travaux
- Gestion des modifications
- Délai contractuel et recalage du planning d'intervention
- Réunions d'information et de mise au point

Déroulement du chantier et suivi financier des travaux

- Formalisme de la présentation des situations de travaux, éléments entrant dans la demande d'acompte : avance, primes, pénalités, intérêts moratoires
- Indexation des prix : actualisation, révision de prix
- Délais de paiement d'un acompte et du solde
- Planning financier

Clôture de l'affaire, réception des travaux

- Opérations préalables à la réception

- Réception, procès-verbal de réception et levée des réserves
- Dossier des ouvrages exécutés, les notices d'entretien

Garanties de parfait achèvement, de bon fonctionnement et décennales

- Assurances couvrant ces garanties

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, de pratiques de méthodologies et d'outils présentés dans le cadre d'exercices et d'études de cas.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)s

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com